

LA VIE DE L'ASSOCIATION

L'ASSEMBLEE GENERALE 1993 DE L'AAM

Compte rendu par P. FOURNIER

L'Assemblée générale de l'Association des Anciens de la Météorologie a eu lieu le samedi 16 octobre 1993. Elle a réuni dans la salle Le Verrier de l'immeuble de METEO-FRANCE, à Boulogne-Billancourt, 70 participants - 207 pouvoirs ont été reçus.



Le président et le secrétaire général P FOURNIER, présentant le rapport annuel d'activité

La réunion a été ouverte à 10 h 15 par le président Patrick BROCHET.

Le secrétaire général, P. FOURNIER, a donné lecture du rapport moral et du compte rendu d'activité de l'année.

A sa suite, J. DECREUX, trésorier, a présenté le compte rendu financier. La situation des comptes arrêtée le 15 octobre 1993, dont chaque participant avait reçu une copie, a été commentée. Il a été proposé de porter à 100 F la cotisation 1994. La cotisation (80 F) est restée inchangée de 1988 à 1993. D'autre part, un effort est nécessaire pour favoriser des réunions régionales en province en aidant aux tâches d'organisation qui incombent aux délégués.

Le rapport moral et le compte rendu financier (qui figurent à la suite de ce compte rendu) ont été approuvés à l'unanimité par l'assemblée. La cotisation annuelle portée à 100 F a été également adoptée à l'unanimité.

Le secrétaire général a donné lecture des noms des membres de l'association dont la disparition a été apprise depuis la précédente assemblée générale :

René AUBERT, Jean BERTHIER, André COSTE, Georges DACHARY, Louis FABRE, André FISHER, André LE GOER, André LIVET, Madame Jean-Louis MARTEAU née CASTELLI, André PERLAT, Marcel SUPRIN, Albert TASSON, André VILLON.

A cette liste, il a été ajouté le nom de Bernard LAVALETTE, fils de Robert LAVALETTE, et ceux de camarades non inscrits à l'association:

Henri CLAUDE, Jean-Maurice DUPONT, Jacques GILBERT, Lucien LEVY, Pierre OTTEWAERE, Paul PASSA, Marcel SONNET, Jean-Claude TUFFIGO.

Une minute de silence a été observée.

Le président P. BROCHET a fait appel aux candidatures au titre de membre du bureau de l'association. La candidature de Roger BEVING en qualité de membre permanent a été acceptée à l'unanimité.

Avec l'addition de ce nom, le bureau dans sa composition actuelle a été reconduit à l'unanimité. Il s'agit donc de :

- au titre de membres permanents, Raymond ALBA, René ANTELME, Roger BEVING, Patrick BROCHET, Georges CHABOD, Hervé DARNAJOUX, Jacques DECREUX, Pierre DUVERGÉ, Geroges FOUCART, Pierre FOURNIER, Maurice JOLIETTE, Jean JOURDAN, Michel MAUBOUCHÉ, Simone TREUSSART, Robert VIGUIER,
- au titre de consultant et membre d'honneur : Jacques HUTER,
- au titre de membres consultants : Norbert CHOUKROUN, Jacques DARCHEN, Jeanne LARCHIER, Henri ROSERT.

Il a été procédé à l'élection du nouveau président. Au nom du bureau, P. FOURNIER a proposé la réélection de Patrick BROCHET. Celle-ci a été approuvée à l'unanimité de l'assistance. Elle a été prononcée sous les applaudissements. P. BROCHET assurera ainsi pour la septième année consécutive les charges de la présidence.

Le président élu a alors prononcé une allocution qui figure à la suite de ce compte-rendu.

A la suite de cette allocution les «questions diverses» ont été abordées :



Assemblée générale : des participants très attentifs

Un questionnaire a été retiré par chaque participant au début de la réunion. Il a été demandé de répondre par oui ou non à quelques hypothèses concernant l'organisation des futures assemblées générales et des voyages et sorties de la prochaine année.

Au sujet de l'organisation des futures assemblées générales, trois propositions peuvent être faites : Paris autour de l'Alma, car une salle de réunion doit être trouvée - Trappes - Toulouse. Sans préjuger du résultat du questionnaire précité, l'hypothèse de Trappes à la mi-novembre est retenue pour l'année 1994.

Le texte des nouveaux statuts joint à la convocation de cette assemblée peut être amélioré en plusieurs points : prise en

compte de la féminisation et des personnels non techniques, (article 1) ; abréviation des résumés de carrière à joindre aux demandes d'adhésion, (article 3) ; élection des délégués régionaux, (article 7) ; amélioration de la rédaction des articles 12 et 13 où le terme «mandats» sera remplacé par «membres représentés». Compte tenu de ces corrections, les nouveaux statuts ont été adoptés à l'unanimité.

J. JOURDAN a fait le point sur les reclassements dont bénéficient plusieurs corps techniques de la Météorologie par application du «protocole DURAFOUR». Des premières dispositions ont déjà concerné les techniciens et elles se poursuivent cette année. Cette année également le corps des ingénieurs des travaux est intéressé au niveau du premier grade porté à 10 échelons. Il est prévu pour les ingénieurs divisionnaires le passage de 5 à 8 échelons à la date du 1er août 1994. Le bureau de l'AAM suit attentivement ces améliorations et leurs conséquences éventuelles pour les retraités. Il se tient au contact de la direction administrative de METEO-FRANCE et conseille les membres de l'AAM sur les démarches à entreprendre.



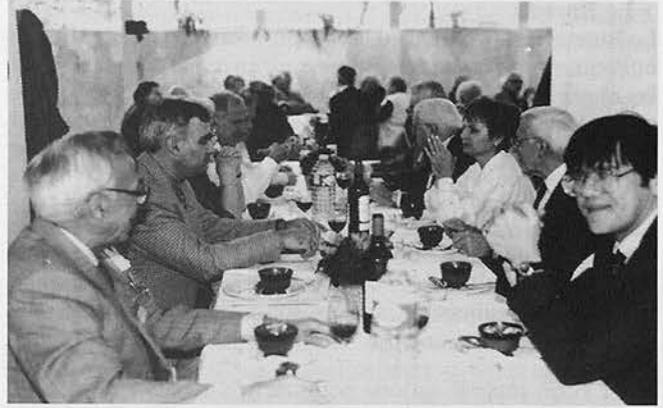
L'équipe trésorière en pleine action, de gauche à droite : H. DARNAJOUX, J. DECREUX, S. TREUSSART, J. LARCHIER

J. JOURDAN a également abordé la question des voyages lointains. Le questionnaire à remplir par les assistants doit permettre de dégager quelques tendances dont les conditions de réalisation pourront être étudiées. Le recours à une agence de voyage reste nécessaire, aucune facilité n'ayant été accordée pour les déplacements individuels par avion.

P. DUVERGÉ a précisé la composition de l'équipe qui s'est chargée de l'opération MUSEE. Soulignant l'importance du travail accompli, il a exprimé le regret d'en distinguer assez mal la finalité. La définition officielle des conditions d'utilisation des instruments répertoriés est d'une urgente nécessité.

L'examen des questions diverses étant achevé, le président a déclaré close l'Assemblée générale 1993.

L'apéritif traditionnel, qui a suivi, a connu son habituelle animation que provoquent des rencontres espacées, quelquefois inattendues. Quant au déjeuner, non moins traditionnel, il réunit (cette fois la dernière dans la salle de restaurant de l'immeuble de Boulogne) 74 participants. Il était, cette année, honoré par la présence de Jean LABROUSSE, ancien directeur de la Météorologie nationale et Madame ; René CHABOUD, venu de Lyon-Bron et de Radio France, et Madame ; Michel ROCHAS, chef du SETIM ; Patrick TCHANG, chef du SCCC ; Maurice JOLIETTE, président d'honneur de l'AAM et Madame.



Une table d'honneur, avec à gauche de bas en haut : P. FOURNIER, R. CHABOUD, J. LABROUSSE, et à droite : P. TCHANG (nouveau chef de S3C), P. BROCHET, Mme CHABOUD et M. JOLIETTE

A la fin de ce repas, René CHABOUD, dans une allocution alerte et détendue, fit revivre son arrivée réticente puis agrémentée d'obstacles à Radio France, évoqua l'expérience qu'il y acquit, regrettra les réseaux d'observations nocturnes d'antan... et s'en consola par la lecture de quelques lettres originales de ses auditeurs extraites d'une collection abondante et variée.

Albert CHAUSSARD, dans une prévision à longue échéance, présentant le voyage de printemps de 1994 qui fera découvrir 25 siècles de l'histoire de la Bourgogne, de Châtillon-sur-Seine à Semur-en-Auxois...

Ainsi arriva l'heure de la dispersion. Merci à tous ceux qui ont contribué au succès de cette journée : Hervé DARNAJOUX, Simone TREUSSART, l'équipe de cuisiniers et serveurs découverte tardivement. Merci à toutes les épouses de météorologiste qui ont bien voulu se joindre à cette réunion.



Dernier regard sur le restaurant de Météo-France à Boulogne

Le rapport moral

C'est le maintien à Boulogne des derniers échelons administratifs de Météo-france appelés à rejoindre la cité de l'Alma en décembre, qui a permis de conserver encore une fois le cadre des précédentes assemblées générales. L'horaire adopté en 1992 a été également reconduit.

La question inévitable qui se pose désormais est celle du lieu de l'assemblée de l'année prochaine. Trappes peut être envisagé à cause de la salle de réunion disponible et des larges possibilités de parking. Une consultation sur ce sujet est organisée dans le cadre de la réunion de ce jour.

• Le Bureau

Le Bureau de l'AAM, dont la composition figure dans chaque bulletin, s'est réuni tous les mois, sauf en juillet et août. Toutes les réunions ont eu lieu à Trappes avec, cependant, un changement concernant la pièce mise à la disposition de l'AAM par la direction du SETIM. Depuis janvier, il s'agit de la pièce 116, au premier étage du bâtiment de direction.

Cette pièce est équipée d'un récepteur téléphonique avec enregistrement de messages. Il faut, à ce propos, renouveler les conseils d'utilisation : bien indiquer au début et à la fin de chaque communication la date, son nom avec les adresses postale et téléphonique.

Il est enfin rappelé qu'une permanence est assurée chaque mardi matin, sauf en période de vacances scolaires.

• Le bulletin

Les trois bulletins de la dernière année sont sortis dans des délais satisfaisants. C'est une amélioration due à un allègement du plan de charge de l'imprimerie et au dévouement de Georges CHABOD, le rédacteur en chef. Qu'il en soit vivement remercié et, avec lui, tous les rédacteurs d'articles au premier rang desquels Pierre DUVERGÉ, Jacques HUTER et Jacques DARCHEN méritent une mention spéciale.

Les «lettres du président» sont venues, en alternance, apporter les informations les plus urgentes. La lettre de juillet, notamment, intervient dans la période de six mois qui sépare les bulletins de mai et novembre.

• Les adhésions

Le nombre des adhésions nouvelles reste modeste. Des circulaires faisant connaître l'AAM sont cependant systématiquement ajoutées aux dossiers que reçoivent les prochains retraités des corps techniques, administratifs et ouvriers d'Etat. On a eu le plaisir d'enregistrer l'adhésion de personnels administratifs mutés de la Météorologie à l'Aviation civile. Cependant, pour cette œuvre de recrutement, rien ne vaut le «bouche à oreille» et il est fait appel à tous pour convaincre d'anciens camarades qui ignorent encore l'existence de l'AAM.

Le bureau maintient son objectif de la sortie d'un nouvel annuaire des membres de l'association en 1994. Il se propose d'y faire figurer des listes départementales d'adhérents.

Parmi les renseignements fournis par ceux-ci, il est demandé de veiller à l'actualisation quelquefois nécessaire des codifications postales mises en vigueur dans les villes nouvelles ou regroupements de communes.

• Le Musée

Outre les opérations de nettoyage et de remise en état, l'action «Musée», à laquelle se sont particulièrement dévoués Pierre DUVERGE, Jacques HUTER, Roger BEVING, Pierre CHAVY, René ANTELME, Georges FOUART, a abouti à l'établissement d'un répertoire de fiches signalétiques accompagnées de photographies des instruments anciens conservés à Trappes.

La question, qui se pose maintenant, est celle du devenir de ce travail. Une réunion à organiser par le service S3C, où l'AAM sera présente, devra en décider. Jusqu'ici certains instruments ont été prêtés pour des expositions temporaires ou pour participer au décor des locaux de Météo-France accessibles au grand public ou à des visiteurs étrangers.

Une tâche comparable serait l'exploration des archives en provenance de Magny-les-Hameaux. C'est un gros travail et

le concours des anciens de l'EERM serait bien utile pour l'entreprendre.

• Les clubs météo

Jacques HUTER, bien qu'ayant cessé de participer régulièrement aux réunions du bureau, a bien voulu prolonger, au moins pour un an, son activité à l'égard des clubs météo et des enseignants qui souhaitent obtenir des informations à ce sujet. C'est une action dont il convient d'assurer la continuité et il est souhaitable qu'un volontaire se propose pour la succession.

• Voyages et sorties

- En février-mars, grâce aux informations communiquées par Jean-René JOURDAN, le regroupement de 15 participants amenés par l'AAM a pu s'effectuer pour prendre part à un circuit mexicain d'une quinzaine de jours dont le bulletin a rendu compte.

- Le voyage annuel de l'AAM s'est déroulé dans le cadre du Val de Loire et de la Sologne, le long de la route François 1^{er}, du 11 au 13 mai. Tous les participants ont exprimé leur satisfaction et leurs remerciements vont aux organisateurs Hervé DARNAJOUX, Monsieur et Madame RAPHEL.

L'expérience faite de l'utilisation d'un car au départ de la région parisienne n'a, cependant, pas été concluante.

- Les visites de Paris se sont poursuivies, avec le passage au Musée de l'Homme, à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette et à la manufacture des Gobelins. L'habituel rendez-vous de septembre pour le déroulement du rallye a eu lieu. Cette année, l'épreuve a vu le succès de l'équipe MAUBOUCHÉ-TONNET. Il est souhaitable que l'année prochaine le rallye réunisse davantage de concurrents. Les amis des membres de l'AAM y seront cordialement accueillis. Une sortie mycologique a eu lieu le 7 octobre en forêt de Carnelle, organisée par René MAYENÇON.

- Les anciens de la région sud-est sont également fidèles à leur rendez-vous annuel. Le Comtat Venaissin a été le cadre de la réunion de 1993, à laquelle le président de l'AAM a été heureux de prendre part. On ne peut que souhaiter l'imitation par d'autres régions de semblables initiatives.

• Les statuts

La complexité des formalités de transfert des statuts d'une association d'une préfecture à une autre a conduit à maintenir à Versailles le dépôt des nouveaux statuts de l'AAM. Mais cette formalité devant intervenir dans les trois mois suivant une assemblée générale, elle a été remise au dernier trimestre de cette année, ce qui a permis un dernier affinement du texte. Il est donc aujourd'hui soumis à votre approbation.

• Le prix de l'AAM à un élève de l'ENM

Un premier projet de sélection du lauréat a provoqué de la part de la direction de l'ENM des réserves justifiées. Une deuxième solution a dû être élaborée. L'accord est réalisé sur la formule du choix du rédacteur du meilleur projet d'article de présentation du mémoire de fin d'études, l'accent étant mis sur l'intérêt du choix du sujet. Alternativement, d'une année à l'autre, l'attribution du prix concernera les ingénieurs des travaux et les techniciens. La première attribution doit être faite pour une promotion sortie de l'école en 1993.

• Relations internationales

L'obstacle rencontré pour le développement de rapports conformes aux projets élaborés les années précédentes est l'absence dans les pays voisins d'organisations comparables à l'AAM. L'association, qui existe en Allemagne, regroupe des météorologistes en activité et retraités. Elle se caractérise par

sa vocation de caractère essentiellement scientifique, avec des moyens en rapport. La recherche d'un rapprochement n'a pas été poursuivie.

• **Relations avec Météo-France**

- La visite traditionnelle rendue au Directeur de Météo-France, qui suit notre assemblée générale, a eu lieu le 18 novembre 1992. Il en a été rendu compte dans le bulletin du premier trimestre 1993.

- Les contacts informels ont été fréquents, surtout avec les échelons administratifs de la direction. L'AAM, notamment, est intervenue à plusieurs reprises au sujet de l'application aux techniciens retraités des améliorations indiciaires du corps accordées en 1992. Un modèle de lettre à adresser par les intéressés aux trésoriers payeurs généraux des départements a été recommandé par l'AAM à ses membres. Cette démarche a reçu une conclusion heureuse en juin.

- Dans le même ordre de préoccupation, une visite a été rendue en mars au directeur administratif de Météo-France au sujet des suites qui seront données à une correspondance ministérielle du 25 février 1993 engageant une réforme statutaire du corps des ingénieurs des travaux.

- Très récemment, le 12 octobre, l'AAM a été invitée à prendre part à un colloque organisé à Toulouse avec pour thème «l'histoire de la météorologie». Pierre DUVERGÉ y a présenté une contribution relative au service météorologique colonial. Patrick BROCHET a, de son côté, présenté l'AAM.

• **L'AAM représentée à la remise du prix Norbert GERBIER**

La lettre de juillet a fait état de la remise, à Genève, du prix Norbert GERBIER-MUMM à trois chercheurs de l'Université de Birmingham (Royaume Uni) : MM. CARTER, PARRY et Mme PORTER. Ce prix a été remis par le Président de l'OMM, M. Zou JINGMEN, en présence de Madame GERBIER et de nombreux directeurs de services météorologiques nationaux, parmi lesquels M. LEBEAU. Notre président a assisté à cette cérémonie.

Merci de votre attention

(P. FOURNIER)

Le rapport financier

Tableau Récapitulatif
(Situation, le 15 octobre 1993)

• Dépenses		• Recettes		
Désignation	Montant	Cotisations des adhérents :		
		Année	Nombre de cotisations reçues	Montant
Aide au club Météo	785,00 F	91	10	800,00 F
Secrétariat	940,60 F	92	67	5 360,00 F
Assemblée générale Bilan	3 812,00 F	93	296	23 680,00 F
Mission Franco-Allemande	3 505,40 F	94	9	720,00 F
Mission France	3 346,00 F			
Réceptions Voeux	2 111,02 F		Total	30560,00 F
Aide aux régions	850,00 F		Libéralités	630,00 F
Sorties AAM	2 842,00 F		Total	31190,00 F
Total	18 092,02 F		Réserve SICAV	
		Achat 1991	Valeur 92	Valeur 93
		30 210,75	35 647,05	37 774,35

Compte tenu du bilan financier favorable, il est proposé de limiter l'augmentation de la cotisation à 20 F, pour la porter à 100 F pour l'exercice 1994 (dernière augmentation remontant à 1988).

Le trésorier

Jacques DECREUX

L'allocution de Président

Votre présence, aussi nombreuse que les années précédentes à notre Assemblée générale ainsi qu'au déjeuner qui la suivra, prouve la vitalité de l'AAM, ce dont je me réjouis. Je vous remercie personnellement et au nom de l'ensemble du Bureau de la confiance que vous continuez à nous accorder et qui nous

récompense largement des efforts que les uns et les autres nous déployons pour animer notre association.

Vous avez pu vous rendre compte, en écoutant le rapport moral que vous a présenté notre secrétaire général, que l'AAM a fait preuve d'une belle activité au cours des douze mois écoulés. Je remercie Pierre FOURNIER pour le talent et la conscience avec lesquels il assume cette fonction qui, peut être, lui rappelle certaines de ses activités passées. . . Parmi les points forts de ces derniers mois, j'ai plaisir à souligner la qualité de notre excursion de trois jours intitulée «la route François 1^{er}» parfaitement organisée par Hervé DARNAJOUX en liaison avec nos amis du Loir et Cher, les Raphaël. La tradition de cette escapade annuelle est désormais bien ancrée et nous préparons le prochain voyage dont je vous reparlerai. Notons que cette année, comme vous avez pu le lire dans notre bulletin 111, nous avons innové en constituant un petit groupe, une quinzaine de participants, qui, «en quête d'Aztéques», a parcouru un Mexique si attachant par ses

vestiges d'anciennes civilisations, de Teotihuacan au nord de Mexico jusqu'à l'extrême pointe de la presqu'île du Yucatan. Ce fut une expérience réussie que nous pourrions renouveler si vous répondez favorablement au questionnaire qui vous a été remis.

Les franciliens n'ont pas été les seuls à se retrouver dans des manifestations locales. Ainsi nos amis du sud-est ont organisé une journée au **Comtat-Venaissin** à laquelle j'ai eu le plaisir de participer et dont vous avez lu le compte rendu dans notre précédent bulletin. Le Bureau est unanime pour souhaiter que de telles journées conviviales se multiplient dans les Régions, auquel cas un membre du Bureau pourrait systématiquement y participer. A cette occasion, je confirme qu'une **attribution de crédits** de l'AAM peut être affectée à l'organisation de telles manifestations régionales qui, éventuellement, peuvent être envisagées conjointement avec d'autres associations comme l'ANAFACEM ou des associations de météos en activité, ainsi qu'il en existe dans certaines régions.

Lors d'une précédente Assemblée générale, nous avons ensemble décidé de décerner un «**prix de l'AAM**», prix en espèce d'un montant de 5 000 F, à un élève en fin d'étude à l'ENM. A la demande de l'Ecole nous avons été amenés à apporter quelques aménagements, justifiés, au règlement de ce prix. Celui-ci sera attribué pour la promotion sortant en 1993. Nous attendons les candidatures qui doivent nous parvenir, en principe, avant la fin de janvier 1994.

Un certain dépoussiérage de nos **statuts** a été entrepris l'an passé, mais nous avons laissé passer les trois mois réglementaires après l'Assemblée générale au cours desquels doivent être présentés à la Préfecture de nouveaux statuts. C'est pourquoi nous vous les proposons à nouveau. Deux aménagements nous ont été récemment suggérés. D'abord dans l'article 1, remplacer «... ceux qui...» par «celles et ceux qui...»; d'autre part, introduire dans ce statut la désignation des correspondants régionaux. On notera que la rédaction proposée permet d'accueillir des adhérents provenant d'autres organismes que Météo-France ou les Armées, par exemple : EDF, compagnies aériennes, universités... Je vous signale qu'un ancien météo belge vient de s'inscrire !

On remarquera, à ce sujet, que notre association n'est pas seule à changer de statut. La Météorologie Nationale, en application du décret n° 93.961 du 18 juin 1993, est passée du statut de Direction centrale de Ministère à celui d'Etablissement public à caractère administratif, dénommé Météo-France. La mise en application interviendra au 1^{er} janvier 1994.

Vous avez pu constater que notre **bulletin** parvenait plus régulièrement et contenait nombre d'informations intéressantes. C'est à la diligence de Georges CHABOD, le rédacteur en chef, que nous le devons et c'est loin d'être toujours aisé ! Qu'il en soit remercié. D'ailleurs il souhaiterait une participation plus large des membres de l'AAM. N'hésitez pas à nous proposer vos contributions que nous publierons volontiers.

Au sujet des **clubs météo**, à la création desquels nous nous efforçons de contribuer, Jacques HUTER continue de s'en occuper avec l'attention que nous lui connaissons. A ce jour, nous avons été en relation, pour des conseils, des envois de documentations voire de quelques instruments, avec deux douzaines d'établissements d'enseignement ou associations.

Quant à notre action **Musée**, elle avance malgré quelques difficultés matérielles. Les membres des deux groupes qui y participent, conduits par Pierre DUVERGÉ et Jacques HUTER, ont, dès à présent, inventorié et identifié plus de 300 instruments anciens donnant lieu à autant de fiches descriptives et historiques. Toutefois du retard, qui n'est pas imputable à nos

deux équipes, a été pris pour la photographie de ces équipements.

Si les activités que je viens d'exposer se sont déroulées de façon satisfaisante, c'est par contre à un échec auquel nous avons abouti concernant nos tentatives de coopération avec nos collègues étrangers et plus particulièrement allemands. L'Association allemande (Deutsche Meteorologische Gesellschaft), avec laquelle nous avions pris contact, n'est pas une association de retraités mais une société scientifique analogue à la Société Météorologique de France et il s'est avéré que nos objectifs étaient trop différents pour finaliser cette coopération. Nous le regrettons mais il faut bien constater qu'il n'y a pratiquement pas, en Europe au moins, d'associations identiques à la nôtre. Une exception cependant : notre délégué régional pour le Nord, Lucien DANESSE, a été invité à une manifestation organisée par l'Association des anciens de la météorologie militaire belge.

L'an passé, j'avais fait allusion à l'édition d'un **nouvel annuaire** de notre association. L'actuel date de 1989 et de nombreux additifs et, malheureusement, suppressions ont été opérés depuis. Nous avons pris quelque retard pour cette nouvelle édition par suite du transfert de notre fichier sur support informatique auquel travaillent Robert VIGUIER et Jean JOURDAN, mais nous espérons pouvoir vous adresser cette nouvelle mouture en 1994. Des listes départementales d'adhérents seront ajoutées à la traditionnelle liste alphabétique. Si vous avez connaissance de corrections à apporter au fichier actuel (adresses, numéros de téléphone...) envoyez-les nous rapidement.

Autre point important à vous soumettre, le **lieu de notre prochaine Assemblée générale**. A la fin de cette année, Météo-France aura définitivement quitté Boulogne pour la Cité de l'Alma. Il nous faut donc trouver un autre site d'accueil pratique. Plusieurs options peuvent être envisagées :

1 - Déjeuner sur le site de l'Alma. Monsieur LEBEAU me l'a proposé, mais il n'y a pas de salle de réunion assez vaste pour nous accueillir. On pourrait chercher une salle satisfaisante du côté de la Mairie du 7^{ème} arrondissement mais les deux sites (Alma et Mairie) sont assez éloignés et dans ce quartier le parking n'est pas facile.

2 - Réunir l'Assemblée générale sur le site de Trappes où l'on peut disposer à la fois d'une salle de réunion (salle Victor Marc) et d'un restaurant d'entreprise. Le directeur du SETIM est prêt à nous y accueillir. C'est, certes, plus loin de Paris que Boulogne mais l'accès en automobile un samedi matin ne pose pas de problème. D'autre part, la gare SNCF de Trappes (départ de Montparnasse) est proche de la Météo et le RER dessert Saint-Quentin-en-Yvelines où l'on peut envisager de recueillir certains participants.

3 - Monsieur LEBEAU m'a proposé la météopole de Toulouse où, en choisissant judicieusement la date, les participants pourraient être hébergés sur place. Ce serait une occasion pour les adhérents du Midi de la France de participer à notre Assemblée générale. On pourrait même envisager de coupler notre assemblée avec un voyage touristique dans cette région toulousaine.

Pour l'année prochaine, je suggère Trappes.

Quant à la **date de notre Assemblée**, il est apparu que la mi-octobre est un peu trop tôt, certains de nos collègues retraités étant encore en voyage ou en villégiature hors de leur domicile habituel. Aussi nous vous proposons de reculer cette date d'un mois et, en 1994, de nous réunir à la mi-novembre (soit après les congés scolaires de la Toussaint).

En ce qui concerne la **cotisation de 1994**, il a été proposé de la porter à 100 F (au lieu de 80 F depuis 1988). Cette augmentation raisonnable permettra de disposer de fonds pour assurer la continuité du prix de l'AAM et pour contribuer aux dépenses susceptibles d'être engagées par nos délégués régionaux.

Un certain nombre de manifestations sont envisagées pour les 12 mois à venir, dont les dates précises vous seront successivement communiquées en temps utile. J'espère que vous serez nombreux à y participer :

- visite guidée du musée de la Légion d'Honneur ;
- visite guidée du Château de Vincennes ;
- visite (2 jours) du Futuroscope de Poitiers ;
- visite de l'Ecole Polytechnique ;
- promenade sur le canal de Briare ;
- sortie de mycologie d'automne.

Cette liste n'est pas limitative et nous souhaiterions recevoir vos suggestions à ce sujet. Je n'aurai garde d'oublier nos deux manifestations traditionnelles :

- le **voyage de printemps** qui, organisé par Albert CHAUSSARD, se déroulera pendant 3 jours en Bourgogne insolite (du 17 au 19 mai 1994). . . Retenez ces dates !
- le **rallye-promenade** automobile qui aura lieu en fin septembre 1994 et qui est ouvert aussi bien aux membres de l'AAM qu'à leurs amis. . . Venez nous rejoindre à cette occasion.

J'espère que s'ajouteront quelques manifestations organisées par nos amis de province et auxquelles, je le répète, participeront des membres du Bureau.

En terminant, je tiens à souligner les excellentes relations que nous entretenons avec **Météo-France**. En plus du support logistique, et qui n'est pas mince, dont bénéficie l'AAM (locaux, secrétariat, éditions. . .) l'Association, représentée par son président, a été invitée à plusieurs manifestations de Météo-France. C'est ainsi que j'ai été convié le 5 octobre à l'inauguration, au centre de conférences de la météropole de Toulouse, d'une salle André PRUD'HOMME dédiée à notre collègue disparu en 1959 en Terre-Adélie. Ce même jour a été remis le prix scientifique fondé par la Société Météorologique de France en mémoire de ce même collègue. J'ai également participé avec Pierre DUVERGÉ au colloque sur l'Histoire de la Météorologie qui s'est tenu, également à Toulouse, les 12 et 13 octobre. J'avais été invité à présenter notre Association et sa propre, mais encore courte, histoire tandis que Pierre DUVERGÉ traitait l'histoire beaucoup plus étoffée de la météorologie coloniale. C'est également au titre de président de l'AAM que je participe aux travaux de la Commission «Education et Formation» du Conseil supérieur de la météorologie ainsi qu'à l'Assemblée générale de ce Conseil.

Un questionnaire vous a été distribué, relatif à certains des projets dont je vous ai entretenus. Je vous saurais gré d'y répondre. Nous tiendrons le plus grand compte de cette enquête.

Merci de votre attention.

LISTE DES PARTICIPANTS A L'AG 1993

Y. AGNOUX	A. DOURY	A. LEFEVRE
R. ALBA	P. DUVERGÉ	J. LEGRAND
R. ANTELME	M. FLAMANT	J. LESAULNIER
L. AUBERGER	G. FOUCART	P. MAGNE
Mme Cl. AUGUSTIN	P. FOURNIER	J.L. MARTEAU
M. BEAU	R. GARNIER	M. MAUBOUCHÉ
R. BEVING	H. GLAND	R. MISSIR
R. BINET	J. GOSSELET	C. MONTARIOL
A. BORDES	G. GOYER	G. NICOD
P. BROCHET	R. GRAPPE	Mme M. RAPHEL
G. CHABOD	J. HATCHADOUR	R. RINGOT
J. CHAUMETTE	J. HEISSAT	H. ROSERT
A. CHAUSSARD	J. HUTER	R. ROUMIGUIÈRE
P. CHAVY	M. JOLIETTE	Mme M. SALAGNAC
N. CHOUKROUN	G. JOSEPH	O. SCHNEIDER
J. COYDON	Mme P. JOUBERT	M. STOCKBURGER
J. DARCHEN	J. JOURDAN	L. THIBORD
H. DARNAJOUX	J. LABROUSSE	H. TREUSSART
J. DECREUX	F. LACROIX	Mme S. TREUSSART
J. DENOITS	Mme J. LARCHIER	Mme A. VIGUIER
P. DESNOT	Mme H. LARROUCAU	G. WALHEIN
G. DHONNEUR	R. LAVALETTE	A. WARCOIN
A. DOLET	R. LECLERQ	R. WOIVRE

STATUTS

Article 1
Il est créé une «ASSOCIATION DES ANCIENS DE LA METEOROLOGIE» (AAM), régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, destinée à rassembler ceux et celles qui, au cours de leur carrière professionnelle ou de leurs obligations militaires, ont œuvré dans les domaines de la météorologie, de la climatologie, des sciences de l'atmosphère ou dans des activités en liaison avec ces derniers. La durée de cette Association est illimitée.

Article 2
L'Association des Anciens de la Météorologie a pour but de développer entre ses membres des liens d'amitié et d'entraide, de défendre les intérêts moraux de leur communauté, de les aider à se tenir au courant des développements techniques dans le domaine de la météorologie, de contribuer à la promotion de la météorologie.

Article 3
Tous les météorologistes, tels qu'ils sont définis à l'article 1, peuvent être admis dans l'Association, au terme de la vie active ou par anticipation, sur demande adressée par le postulant accompagnée d'un résumé succinct de ses activités dans le domaine de la météorologie. L'admission sera prononcée par le bureau. Au cas où la demande serait repoussée, l'intéressé aura la faculté d'appeler de cette décision auprès de la prochaine assemblée générale.

Article 4
La qualité de membre se perd par :
- démission,
- décès,
- radiation prononcée par le bureau pour non paiement de la cotisation,
- radiation prononcée par le bureau pour motif grave d'ordre moral.

Article 5
Le siège social de l'Association est fixé au Centre météorologique de Trappes, 7, rue Teisserenc de Bort, 78190 TRAPPES.

Article 6
Les ressources de l'Association sont constituées par :
- les cotisations des membres,
- les dons et libéralités faits à l'Association,
- les subventions de tous services ou établissements publics,
- les produits financiers résultant de ses avoirs.

Article 7
L'Association est animée par un bureau composé de : un président, deux vice-présidents, un secrétaire général, un trésorier et un certain nombre de membres auxquels sont attribuées des responsabilités particulières.
Le bureau pourra également se faire aider, à titre consultatif, par des experts pour des besoins spécifiques.
Les membres du bureau et le président sont élus pour un an en assemblée générale et sont rééligibles. Le vote par procuration est admis.
L'assemblée générale peut également élire un ou plusieurs présidents d'honneur.
Le bureau désigne, en accord avec les intéressés, des délégués régionaux chargés d'assurer une liaison plus étroite avec les adhérents de province ou d'initier des manifestations régionales.

Article 8
Le bureau se réunit au moins une fois par trimestre sur convocation du président. Tout membre du bureau ayant été absent cinq séances dans l'année sera considéré comme démissionnaire, sauf cas particulier laissé à la décision du président.

Article 9
L'assemblée générale se réunit au moins une fois par an sur convocation du président. La convocation, précisant l'ordre du jour élaboré par le bureau, est adressée aux membres un mois au moins avant la date de la réunion.

Article 10
Au cours de la dernière assemblée générale de l'année, le président rend compte de l'état et des activités de l'Association. Le trésorier présente le rapport financier soumis à l'approbation de l'assemblée. Le montant de la cotisation annuelle est fixé par un vote de l'assemblée sur proposition du président.

Article 11
Les membres de l'Association s'engagent à éviter, au sein de l'Association, toute action et toute propagande ayant un caractère politique, syndical ou confessionnel.

Article 12
Les statuts de l'Association peuvent être modifiés en assemblée générale à la majorité simple des membres présents et des membres représentés.

Article 13
La dissolution de l'Association sera prononcée par l'assemblée générale à la majorité simple des membres présents et des représentés. Cette décision précisera l'attribution du solde des avoirs après liquidation.